

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/04/2025
Réuni le : 30/04/2025
Sous la présidence de : Laurent Thieffaine
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Groupement de commandes alimentaires entre EPLE
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer une convention d'adhésion au groupement de commandes de produits alimentaires porté par le Lycée mermoz de Montpellier.
Ce groupement débutera le 01/09/2025 pour 1 an renouvelable expressément 2 fois et pour un coût annuel variable selon le nombre moyen de repas produits sur l'année.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0